



Park Avenue
Rue Léon Griffon
56890 Saint-Avé
Tél : 02.97.63.70.46
Fax : 02.97.63.74.90
contact@abilanx.com
www.abilanx.com

Nom -----
Adresse1 -----
Adresse 2 -----
Cp ville

Objet : Inspection sur pesons
de marque Charder
Modèle : MHS2510(i)-MHS2510
(référence Abilanx C151 000)

A Saint-Avé
le -----

Point de contrôle : système de
fixation des attaches (haut et bas)

PJ : procédure de maintenance annuelle obligatoire + fiche de suivi inspection + listing des
pesons à contrôler

Référence courrier : ABIQ 20180409

Chers distributeurs,

Nous avons constaté sur certains pesons de marque Charder modèle MH2510(i)-MHS2510
(référence Abilanx : C151 000) une anomalie au niveau des attaches supérieure et inférieure
(Voir procédure de maintenance ci-jointe).

Dans le cadre de notre assurance qualité et afin d'apporter une sécurité totale aux patients,
la société Abilanx a pris la décision de mettre en place une procédure d'inspection
immédiate sur l'ensemble des pesons Rohu C 151 000 de marque Charder vendus entre le
01/01/2016 et le 31/05/2017 (voir ci-joint listing des pesons à contrôler).

Nous vous rappelons le caractère important d'une telle procédure et nous vous demandons
d'alerter au plus vite chaque utilisateur final pour que les pesons listés soient immédiatement
démontés et isolés. Dans l'attente de la mise en place de cette procédure (point A ou point
B), l'utilisation de ces pesons sera interdite.

Abilanx vous propose ces deux procédures possibles :

- **Inspection faite par Abilanx** : merci de vous reporter au point N° A de la procédure
d'inspection ci-dessous et de remplir la partie 1 de la fiche de suivi d'inspection
individuelle (1 fiche par instrument). Cette fiche devra accompagner le peson lors de
son retour dans nos ateliers Abilanx.
- **Inspection faite par vos soins ou bien par l'utilisateur final** : merci de vous reporter au
point N° B de la procédure d'inspection ci-dessous et de remplir complètement la
fiche de suivi d'inspection individuelle (1 fiche par instrument). Cette fiche devra
obligatoirement nous être renvoyée afin de clôturer la procédure d'inspection de
l'instrument.



Procédure d'inspection :

A) Retour des pesons dans nos ateliers :

En cas d'impossibilité de mettre en place cette procédure d'inspection par vos soins sur site utilisateur final, nous vous demandons de suivre ces étapes suivantes :

N° 1 : Collecter l'ensemble des pesons + carnets métrologiques

N° 2 : Emballer correctement chaque peson

N° 3 : Nous valider la disponibilité afin que nous puissions organiser l'enlèvement pour un retour dans nos ateliers à nos frais

N° 4 : A réception, nous mettrons en place cette procédure d'inspection. Après contrôle et remise en conformité si besoin, nous vous retournerons au plus vite chaque peson accompagné de la fiche d'intervention + carnet (dument rempli si vérification périodique)

N° 5 : En cas de vignette verte dépassée, Abilanx mettra en place gracieusement une vérification périodique.

B) Procédure d'inspection sur site utilisateur ou bien dans vos locaux par vos soins : voir ci-joint la procédure de maintenance

N°1 : inspecter chaque peson selon la procédure de maintenance

N°2 : si vis desserrée, suivez les recommandations N°1 et N° 2 de la procédure de maintenance

N°3 : En cas d'absence de vis ou de cylindre : démonter le peson afin de procéder au retour de ce dernier dans nos ateliers. Chaque peson devra être accompagné de la fiche suivi inspection + carnet métrologique

N° 4 : Nous valider la disponibilité afin que nous puissions organiser l'enlèvement pour un retour dans nos ateliers.

N° 5 : A réception, nous mettrons en place cette procédure d'inspection. Après contrôle et remise en conformité si besoin, nous vous retournerons au plus vite ces pesons accompagnés de la fiche d'intervention et carnets signés par nos soins.

N° 6 : En cas de vignette verte dépassée, Abilanx mettra en place gracieusement une vérification périodique.

RAPPEL IMPORTANT : Nous vous confirmons qu'il est nécessaire et obligatoire d'effectuer un contrôle de maintenance une fois par an des attaches et des fixations.

Cette maintenance obligatoire est mentionnée dans la notice d'utilisation en page 1 et en page 3. Nous vous rappelons également qu'une vérification périodique est obligatoire chaque année sur ce type d'instrument de pesage par un organisme agréé.

Le service qualité

Fiche de suivi d'inspection individuelle

A renvoyer par mail à contact@abilanx.com à l'attention du service Qualité

Référence fiche suivi : ABIQ20180409 B (2pages)

Rappel : 1 fiche complète par instrument

Partie 1 : informations relatives à l'instrument

Revendeur (nom et coordonnées) :

Nom du contact :

Objectifs poursuivis : déclaration et suivi de chaque peson inspecter (par Abilanx ou autre)

Coordonnées de l'établissement utilisateur final :

Peson Rohu C 151 000 Modèle Charder MHS 2510 + MHS 2510 I :

- N° de série : *se trouvant au dos de l'instrument*

Validité de la vignette verte :

- Date de validité : *se trouvant sur la vignette verte (mois + année)*

Présence du carnet : entourer la bonne réponse SVP

- Oui Non

Instrument en état de marche : entourer la bonne réponse SVP

- Oui Non

Remarques : anomalie, partie cassée ...



Procédure de maintenance annuelle **obligatoire**

Peson Rohu C 151 000 de marque Charder Modèle MHS 2510 / MHS 2510 I

Référence procédure : ABIQ20180409 A (2 pages)

Rappel :

Cette maintenance obligatoire est mentionnée dans le manuel d'utilisation qui accompagne chaque peson livré par notre société Abilanx. Cette maintenance doit être mise en place par un technicien et doit se faire chaque année.

Matériel à préparer :

- 1 clé hexagonale
- 1 clé-étoile (Torx) ou bien 1 clé dynamométrique
- Résine de blocage type frein-filet (bleu)

1) Vérifier le serrage des vis sur l'attache du haut et du bas : **voir schéma N° 1**

2) En cas de vis desserrée, procéder au resserrage des vis en utilisant obligatoirement une résine de blocage (frein-filet bleu).

Merci de suivre les étapes ci-dessous :

Attention : lors de cette étape, ne pas procéder comme indiqué sur le schéma N° 3

(ne pas revisser une vis sans le maintien de l'autre vis)

a) Positionner de la résine de blocage type frein-filet (bleu) sur les vis.

b) Maintenir la vis en point 1 à l'aide de la clé hexagonale et revisser la vis en point 2 (si clé dynamométrique : la **pression indiquée doit être à 18kgf-cm**)

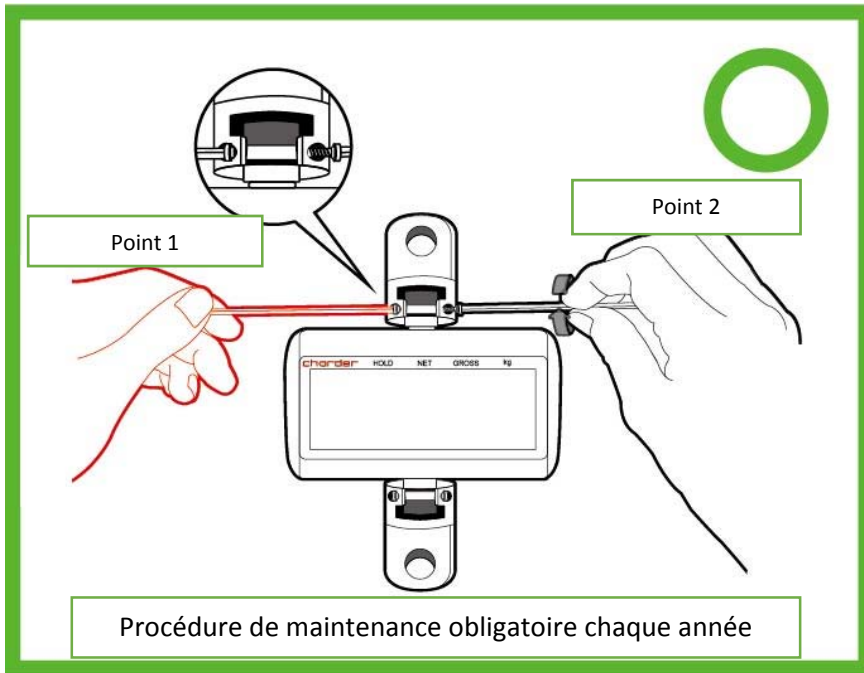
c) Maintenir la vis en point 2 à l'aide de la clé hexagonale et revisser la vis en point 1 (si clé dynamométrique : la **pression indiquée doit être à 18kgf-cm**)

d) Vérifier que les deux vis soient bien revissées

3) **IMPORTANT** : En cas d'absence d'une vis ou cylindre, il est essentiel et obligatoire d'isoler l'instrument au plus vite et d'empêcher immédiatement son utilisation.

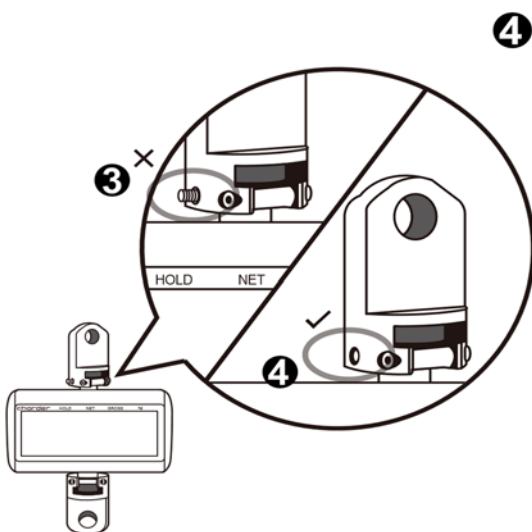
Merci de contacter votre distributeur afin de recevoir au plus vite un kit complet de serrage : kit complet de serrage pour la paire d'attaches. L'instrument pourra alors être remis à nouveau en service uniquement après avoir respecté scrupuleusement les points a, b, c et d (voir ci-dessus).

SCHEMA N° 1



SCHEMA N° 2

- Point 3 : ne pas utiliser le peson si la vis est desserrée
- Point 4 : la vis doit être vissée complètement afin de bloquer le pivotement de l'axe du haut.
- Concernant l'axe du bas : vis un peu desserrée pour permettre le pivotement du palonnier.



SCHEMA N° 3

A ne pas reproduire

